

## Campagne intérim 2022 : un accompagnement des entreprises à poursuivre



Du 2 novembre au 23 décembre 2022, l'OPPBTP a mené une vaste campagne de sensibilisation, d'information et de communication afin de mobiliser les entreprises du BTP autour des problématiques de prévention pour les salariés intérimaires. L'Organisme tire un bilan positif de cette campagne, qui a permis de susciter de nombreux échanges et mettre en place des actions. Un diagnostic intérim réalisé auprès des entreprises a également permis de dresser un état des lieux de leur gestion des intérimaires et d'identifier des points d'amélioration. En effet, même si l'intérim apparaît comme nécessaire au bon fonctionnement du secteur, sa gestion est ressentie comme difficile pour une majorité d'entreprises (56%), et les procédures d'accueil et d'accompagnement sont assez peu définies.

### Faire évoluer les mentalités autour de l'intérim

En raison de la grande diversité des activités et des variations importantes de charge au quotidien, le BTP fait fortement appel à l'intérim, lequel pâtit d'une forte sinistralité<sup>1</sup>, bien supérieure à celle des salariés permanents. Comme tous les salariés du BTP, et en particulier les nouveaux arrivants, ces collaborateurs ont besoin d'un accompagnement pour bien appréhender tous les aspects de la prévention et préserver ainsi leur santé et sécurité.

C'est pourquoi, dans le cadre de son plan stratégique @Horizon 2025, l'OPPBTP a retenu l'intérim parmi les thématiques d'action prioritaires pour faire baisser les accidents graves et mortels et améliorer les conditions de travail des salariés intérimaires.

L'OPPBTP a donc lancé une campagne auprès des entreprises du BTP, dont l'objectif était de faire prendre conscience aux entreprises des bénéfices qu'elles peuvent retirer d'une bonne intégration de leurs intérimaires : réduction des accidents, amélioration de la performance des chantiers, montée en compétences grâce à un bon accompagnement, fidélisation du personnel et attractivité de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> Les salariés intérimaires sont 2 fois plus exposés aux risques d'accidents graves et mortels que les salariés du BTP.  
Source : Livret de sinistralité AT/MP 2019 - Caisse Nationale de l'Assurance Maladie – CTN-B.

## Une campagne qui a permis de susciter de nombreux échanges et mettre en place des actions

Au terme de la campagne, l'OPPBTBTP a réalisé une étude<sup>2</sup> avec Viavoice afin de mesurer son impact concret sur les entreprises du secteur.

- ✓ **La campagne est parvenue à toucher une large part des entreprises utilisatrices d'intérimaires, puisque 85 % des répondants se souvenant de la campagne, en ont reconnu au moins un élément.** Les mails ont été l'élément le plus impactant (78 % s'en souviennent), suivis de l'affiche (52 %).
- ✓ **Elle a conduit les entreprises à s'intéresser plus amplement au sujet** puisque, parmi les personnes se souvenant de la campagne, **29 % se sont rendus sur le site dédié** [lepacksecuriteinterimairesBTP.fr](http://lepacksecuriteinterimairesBTP.fr), et 11 % y ont téléchargé un élément de la boîte à outils.
- ✓ **De plus, 25 % ont entrepris une action** (12 % ont affiché des éléments de la campagne dans les locaux, 9% ont organisé des réunions d'information en interne, 20 % déclarent qu'ils ont en discuté autour d'eux, au sein de leur entreprise).
- ✓ **64 % des personnes se souvenant de la campagne ont également exprimé un certain intérêt pour celle-ci**, et la moitié déclare qu'elle est susceptible de faire évoluer les comportements de leurs équipes (56 %).
- ✓ **Enfin, les entreprises ayant bénéficié d'un diagnostic en sont satisfaites (83 %).**

## Diagnostic intérim : des profils considérés comme nécessaires, mais dont la gestion est souvent perçue comme compliquée, avec des process internes peu définis

La campagne a également été l'occasion de réaliser 513 diagnostics terrain auprès des entreprises du BTP, complétés par 177 enquêtes en ligne. Ces diagnostics reposaient sur l'évaluation de trois fondements pour la bonne intégration des intérimaires : l'anticipation, l'accueil et l'accompagnement de ces personnels. Ils ont ainsi permis de dresser un état des lieux du niveau de maturité des entreprises vis-à-vis de l'accueil des intérimaires et d'identifier des axes d'amélioration.

- ✓ **Les intérimaires étant perçus comme importants pour les entreprises, ces dernières visent à tout mettre en œuvre pour le bon déroulé de la mission, notamment par l'organisation d'un accueil. Cet accueil est cependant souvent informel** : 47 % des sondés déclarent en effet que la formation au poste de travail se fait de manière informelle par l'encadrant de chantier. Ils sont 31 % à déclarer la réaliser de manière formelle ou avec une formation renforcée. De plus, 6 entreprises sur 10 remettent un document d'accueil aux intérimaires.
- ✓ **Les politiques internes à l'intérim apparaissent comme peu formalisées** : seuls 35 % des répondants définissent un ratio de salariés permanents/intérimaires. Par ailleurs, moins d'un sondé sur 2 a défini les rôles et missions de la personne en charge de l'intégration des intérimaires de manière formelle (45 %), connaît la liste des travaux interdits aux intérimaires définis dans la réglementation (48 %), a rédigé une liste des postes à risques particuliers (43 %) ou suit de manière générale l'accidentologie des intérimaires dans l'entreprise (44 %).
- ✓ **Concernant les équipements et les EPI** : tous considèrent important que le personnel intérimaire soit aussi bien équipé que le personnel permanent. Cependant, la formation à l'utilisation des EPI spécifiques est dispensée de manière organisée pour seulement 26 % des entreprises interrogées.

---

<sup>2</sup> Etude réalisée par Viavoice pour l'OPPBTBTP, du 30 mars au 14 avril 2023, auprès de 1 968 professionnels du BTP, destinataires des mails de sensibilisation de la campagne. 1 231 interviews ont été réalisées en ligne et 737 ont été effectuées par téléphone.

## Des pistes d'actions à explorer pour améliorer l'accueil des intérimaires

Au vu de ce constat, l'OPPBTP a d'ores-et-déjà réfléchi à de prochaines pistes d'actions pour aider les entreprises à améliorer l'accueil et l'accompagnement des intérimaires.

Parmi les actions envisagées, l'Organisme souhaite notamment valoriser les outils concrets qu'il met à disposition et qui peuvent être utiles au quotidien, tels que l'outil de fiche « Bien formaliser sa demande de recrutement d'un salarié intérimaire », le module d'accueil et la check-list de fin de mission disponibles sur l'application Check Chantier, ou encore la formation « Accueil – Réussir l'intégration de vos personnels permanents et temporaires ».

Le développement d'une application permettant de lister et organiser l'ensemble des points liés à la gestion des intérimaires pourrait également être envisagé.

Enfin, un livret sur les principaux enseignements de la campagne sera envoyé aux entreprises participantes, et d'ici la fin de son plan stratégique @Horizon 2025, l'OPPBTP a décidé d'organiser une nouvelle campagne ciblée sur l'intérim au second semestre 2024.

### Le pack sécurité, une boîte à outils pour les entreprises

Durant la campagne, un « pack sécurité », disponible sur un site internet dédié, [lepacksecuriteinterimairesbtp.fr](http://lepacksecuriteinterimairesbtp.fr), a été proposé aux entreprises. Celui-ci contenait des conseils et outils pratiques pour les aider à anticiper l'arrivée d'intérimaires, à mieux les accueillir et les accompagner durant leur mission.

- ✓ 4 fiches pratiques
- ✓ 30 questions/réponses
- ✓ 3 vidéos
- ✓ 2 mémos rédigés dans 5 langues
- ✓ 70 000 visiteurs enregistrés à la fin de la campagne
- ✓ 1 700 participants aux webinaires nationaux et réunions d'information
- ✓ 513 « diagnostic intérim : anticiper, accueillir, accompagner » réalisés

## À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentielle et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation** 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).



### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)  
Anaëlle Djadjo • [a.djadjo@clccom.com](mailto:a.djadjo@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[Solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:Solange.delpech@oppbtp.fr)  
Timothée Boyrivent • 01 46 09 26 54  
[Timothee.boyrivent@oppbtp.fr](mailto:Timothee.boyrivent@oppbtp.fr)